

Charte éthique de responsabilité sociale et de développement durable de Estimafonds

I. Préambule

Chez Estimafonds, nous avons pour mission de fournir des prestations de qualité, dans le respect de l'éthique, de la réglementation et des enjeux de durabilité. Cette charte établit les principes fondamentaux qui guident notre conduite en interne et dans nos relations avec toutes les parties prenantes : clients, partenaires, sous-traitants, collaborateurs et collectivités.

II. Engagements Éthiques

Nos activités reposent sur des principes éthiques et déontologiques, garants de la qualité, de la transparence et de la conformité de nos services. Nous accompagnons nos clients de manière responsable et durable.

a. Conformité réglementaire

Nous nous engageons à respecter rigoureusement les normes, réglementations et lois applicables.

Nous veillons à l'actualisation constante des compétences juridiques et techniques.

b. Intégrité et transparence

Nous recommandons un traitement équitable dans le support des acquisitions foncières.

Nous interdisons tout conflit d'intérêt, pratiques déloyales ou dissimulation d'information.

c. Équité, non-discrimination et inclusion

Nous assurons un traitement juste et équitable de tous les clients, fournisseurs et collaborateurs.

Nous appliquons des critères objectifs pour les appels d'offres, les achats et le recrutement.

III. Engagements Qualité et Accompagnement Responsable

a. Qualité des Prestations

Nous offrons des prestations fiables, objectives, conformes aux lois et à la réglementation en vigueur.

Nous développons une relation de confiance et de conseil personnalisé avec chaque client.

Nous offrons le meilleur rapport qualité-prix pour nos prestations, tout en assurant la pérennité de notre société.

b. Savoir être et Professionnalisme

Nous adoptons un comportement exemplaire : respect, ponctualité, empathie et confidentialité.

Nous représentons l'entreprise avec intégrité sur tous les terrains d'intervention.

c. Amélioration Continue

Nous intégrons les retours clients et les résultats d'audits pour améliorer nos pratiques.

Nous mettons en place des formations régulières et des plans d'amélioration interne.

IV. Responsabilité Sociale et Environnementale

a. Qualité de Vie au Travail

Nous garantissons un environnement de travail sûr, inclusif, et respectueux. Nous favorisons l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, la formation, l'écoute et la reconnaissance.

b. Environnement

Nous réduisons notre empreinte environnementale : digitalisation, déplacements responsables, tri des déchets.

Nous sensibilisons à la sobriété énergétique, au réemploi et à la durabilité.

Nous intégrons les principes des 6R – Réduire, Réutiliser, Recycler, Réparer, Repenser, Refuser – dans l'ensemble de nos pratiques administratives.

c. Responsabilité Sociétale

Nous contribuons activement à la valeur locale en favorisant des prestataires locaux et en participant sur le long terme à des projets utiles pour notre région. Nos clients et partenaires sont pleinement intégrés à notre démarche responsable. Nous promouvons la relève professionnelle en formant des apprentis et en soutenant la formation continue.

V. Application de la Charte

a. Collaborateurs

Tous les salariés adhèrent à cette charte à l'embauche. Une sensibilisation éthique et RSE est assurée.

b. Sous-traitants et partenaires

Acceptation obligatoire de cette charte ou d'une charte équivalente. Clause contractuelle d'éthique et RSE intégrée à tout contrat.

c. Suivi et Contrôle

Michaël Roy, administrateur associé, est responsable RSE. Il est chargé de :

- veiller à la bonne application de la charte,
- sensibiliser les collaborateurs aux engagements éthiques et RSE,
- être l'interlocuteur pour toute question ou alerte relative à l'éthique, à la qualité ou au développement durable.

La charte est révisée tous les trois ans à l'aide d'un rapport RSE comprenant une section d'amélioration.

La politique RSE met en avant une stratégie révisée afin d'assurer que les objectif soient atteints.

VI. Engagement

Estimafonds s'engage formellement à appliquer et faire appliquer cette charte dans toutes ses activités.

Bussigny, le 1er octobre 2025

Michaël Roy Administrateur associé Martin Baudois Administrateur associé